

	<b>COMPTE RENDU</b> <b>Réunion Ordinaire du Comité Directeur</b> <b>Du 19 février 2023</b>	Pages : 5
	Rédacteur : SGA	

**Siège France Cricket, Début de séance programmé : 10h00, Quorum (7/12) atteint à 10h10**

## 1. EMARGEMENT

**Présents à 10h10 avec droit de vote :** Prébagarane Balane (PB), Président ; (James Vajoumounien (JV) ; Secrétaire générale adjoint ; Prethevechand Thiyagarajan (PT), Trésorier ; Deva Amirdalingame (DA), Balaji Cadirvelou (BC) ; Maëlle Cargouët (MC) ; Mobashar Ashraf (MA)

**Présents sans droit de vote :** Marjorie Guillaume (MG), Directrice Générale ; Saravanakumar Durairaj (SD), Directeur Sportif ; Lise Matanga (LM), Responsable Administratif ; Sendhilkumar Tambidoure (ST), Directeur Sportif Adjoint.

**Absents excusés :** Olivier DUBAUT (Vice-président) ;

**Absents non-excusés :** Lara Armas ; Pénélope Chauvin

**Retard :** Michel Saravanan (MS) arrivé 10h12 ; Asif Zahir (AZ) Trésorier adjoint, arrivé 12h00.

**10h10 : Le quorum (7/12) est atteint donc le Comité Directeur peut délibérer.**

### 1- Validation des comptes rendus :

Les membres du comité directeur valident à l'unanimité les comptes rendus du comité directeur du 21 Septembre 2022 et du Bureau du 6 Janvier 2023.

Arrivée de Michel Saravanan à 10h12, le quorum passe à 8/12

### 2- Finances

#### • **Présentation du bilan analytique 2022**

La responsable administrative présente le bilan analytique des dépenses et recettes de l'année 2022, les membres du comité directeur prennent acte et valident le bilan.

Arrivée d'Asif Zahir à 12h00, le quorum passe à 9/12

#### • **Validation du compte de résultat 2022**

Le trésorier général ainsi que la responsable administrative présentent le projet du compte de résultat 2022 transmis par le cabinet comptable, les membres du comité directeur prennent acte et valident le projet.

#### • **Validation du budget prévisionnel 2023**

Le trésorier général présente le budget prévisionnel 2023, Les membres du comité directeur prennent acte et valident le budget.

#### • **Validation tarification officielle 2023**

Les membres du comité directeur prennent acte et valident à l'unanimité la tarification 2023

### **3- Dossier Indépendance /FFBS**

- **Validation des statuts, règlement intérieur, disciplinaire et généraux 2023**

Le Président demande au secrétaire général adjoint de transmettre les statuts à la FFBS afin qu'ils soient vérifiés et amender les modifications nécessaires pour que nos statuts soient compatibles avec les statuts de la Fédération et respectent les dispositions législatives et réglementaires en vigueur pendant la durée de notre convention.

- **Désignation du représentant de France Cricket à la commission PSF**

Le vice-président est désigné comme représentant à la commission PSF. Il devra travailler en étroite collaboration avec les salariés de France Cricket, notamment relayer toutes les communications liées au PSF pour informer les clubs.

Les membres du comité directeur souhaitent que France Cricket qui n'est pas actuellement doté de ligues et comités départementaux puissent bénéficier d'un pourcentage pour ses projets de développement ils demandent donc à la directrice générale de faire les démarches nécessaires auprès de la FFBS.

- **Désignation du représentant de France Cricket au comité directeur FFBS**

Le vice-président est désigné comme représentant « Collège France Cricket » au comité directeur de la FFBS.

- **Dossier autonomie France Cricket**

La directrice générale explique aux membres du comité directeur que l'autonomie de France cricket est un processus avec plusieurs étapes. La nouvelle convention entre la FFBS-FC étant validée par le ministère, le processus suit son cours.

- Modification des statuts, Agréement, Délégation.

Elle rappelle aussi qu'il est important de déposer les dossiers de subventions auprès de l'ANS en identifiant clairement nos demandes. Les membres du comité directeur demandent à la directrice générale de faire le nécessaire.

Départ Michel Saravanan à 14h30, le quorum passe à 8/12

#### **4- Affiliation : Validation des nouveaux clubs**

Les clubs affiliés : Lille Dynamo CC, Château de Thoiry CC. En cours d'affiliation : Amader Paris ; Mantes la Jolie CC ; Ofiora Aubervilliers et Académie Cricket de Stains.

Concernant les clubs de la Nouvelle Calédonie la directrice générale informe le comité directeur qu'une convention doit être signée entre la Nouvelle Calédonie et France Cricket. Les membres du comité directeur demandent à la directrice générale de faire le nécessaire.

Départ de Prethevechand à 14h40, le quorum passe à 7/12

## 5- Compétitions

- Validation des équipes inscrites aux compétitions 2023

DIVISION 1 MAS - T20
BALBYNIENS
CCSB95
CREIL
DREUX
LFPCCMR
PARIS ZALMI
PFC SARCELLES
PUC
PERF SQUAD FC

DIVISION 2 MAS - T20	
POULE A	POULE B
SULTANS	BCCP
ROYALS 94	CREIL 2
BALBYNIENS 2	SAINT OMER
VIPERS GRIGNY	FRANCE GYMKHANA
LFPCCMR 2	LILLE FLANDRE
VILLENEUVE SUPER KINGS	PARIS ZALMI 2

DIVISION 3 MAS - T20
CSPT SARCELLES
PARIS KNIGHT RIDERS
PARIS ZALMI 3
PUC 2
VILLIERS LE BEL
DREUX 2
ROYALS 94 2

DIVISION 4 MAS - T20			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
SARCELLES	COLOMBES	MONTREUIL UBCC	CHANTILLY
BENGAL TIGERS	ARGENTEUIL	UIF EVRY	LILLE FLANDRE 2
AULNAY	THOIRY	LISSES	VALENCIENNES
OFIORA AUBERVILLIERS	KERALA TUSKERS	PARIS ZALMI 4	DYNAMO LILLE
FRANCE STAR	AC STAINS	PARIS KNIGHT RIDERS 2	ARRAS
RISING STARS AUBERVILLIERS	MANTES LA JOLIE	EVRY SUCC	SAINT OMER 2
FRANCILIEN	MITRY	AMADER PARIS	

CDF MAS 16U - T20	
POULE A	POULE B
CREIL	ROYALS 94
DREUX	VILLENEUVE SUPER KINGS
PFC SARCELLES	VIPERS GRIGNY
BCCP	PUC

CDF MAS 19U - T20	
POULE A	POULE B
BALBYNIENS	CCSB95
CSPT SARCELLES	CREIL
LFPCCMR	FRANCE GYMKHANA
PARIS KNIGHT RIDERS	LILLE FLANDRE
PUC	PARIS ZALMI
SULTANS	SAINT OMER
AC STAINS	VILLIERS LE BEL

CDF FEM 16U - T20	
POULE A	POULE B
CREIL	ROYALS 94
CSPT SARCELLES	VILLENEUVE SUPER KINGS
PFC SARCELLES	VIPERS GRIGNY
VILLIERS LE BEL	DREUX

DIVISION 1 FEM - T20
LILLE FLANDRE
LISSES
NANTES
PUC

DIVISION 2 FEM - T20	
POULE A	POULE B
CCSB95	BCCP
SAINT OMER	FRANCE GYMKHANA
BALBYNIENS	LFPCCMR
PARIS ZALMI	SULTANS
	PARIS KNIGHT RIDERS

FCPL MAS - T10	
POULE A	POULE B
VILLENEUVE SUPER KINGS	PARIS ZALMI
AC STAINS	FRANCILIEN
CREIL	PFC SARCELLES
BALBYNIENS	DREUX
PUC	UIF EVRY
ROYALS 94	PERF SQUAD FC
VIPERS GRIGNY	MITRY

CDF MAS - T40			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
PRESIDENT XI	FRANCE GYMKHANA	SAINT OMER	PARIS ZALMI
DREUX	CSPT SARCELLES	COLOMBES	LFPCMR
FRANCILIEN	ROYALS 94	CREIL	UIF EVRY
CCSB95	PUC	PFC SARCELLES	VIPERS GRIGNY
VILLENEUVE SUPER KINGS	BALBYNIENS	AC STAINS	KERALA TUSKERS

FBPL MAS - T10			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
PFC SARCELLES	BENGAL TIGERS	LFPCMR	MITRY
VILLENEUVE SUPER KINGS	BALBYNIENS	PUC	RISING STARS AUBERVILLIERS
MONTREUIL UBCC	UIF EVRY	SULTANS	CREIL
DREUX	FRANCE STAR	BCCP	PARIS ZALMI
AC STAINS	EVRY SUCC	SARCELLES	PARIS KNIGHT RIDERS
ROYALS 94	VIPERS GRIGNY	AMADER PARIS	CSPT SARCELLES

- **Certificat médical de nos pratiquants**

La plateforme E-Licence étant un nouvel outil, tous les licenciés sont considérés comme étant des « primo licenciés » et exige un certificat médical de moins d'un an. Pour la saison 2023, notre prestataire ABINA IT a paramétré la plateforme E-Licence pour accepter la prise des licences avec un certificat médical datant de moins de 3 ans.

Les membres du comité directeur prennent acte et valident le processus.

- **Assurance de nos pratiquants**

France Cricket en tant qu'organisateur des compétitions prendra obligatoirement **l'assurance responsabilité civile** pour tous nos pratiquants compétitions, loisir et cricket traditionnel dont le coût avoisine 4€ par licence.

Concernant les licences loisir et cricket traditionnel, l'assurance responsabilité civile sera à la charge des clubs de ce fait leur licence passera de 5€ à 9€.

Quant à **l'assurance Individuelle Accident (IA)**, nous recherchons une meilleure offre à proposer aux clubs. En attendant, nous demandons aux clubs de souscrire à leur propre assurance.

Les clubs ayant payé pour cette saison pour l'assurance individuelle accident auprès de France Cricket seront remboursés.

Les membres du comité directeur prennent acte et valident la démarche.

## 6- Dossier organisation de la qualification coupe du monde féminin en France

Les 18 & 19 janvier 2023 le représentant d'ICC Europe Michael Kennoy est venu visiter les installations pour l'organisation de la qualification coupe du monde féminin en France prévue courant mai 2023 sur les terrains de Fougères. Il s'est avéré que les terrains de Fougères n'étaient pas encore prêts pour l'organisation de cet événement, Le Bureau a proposé à ICC d'organiser cet événement à Meudon et à Dreux, le délai étant court, ICC a souhaité organiser l'évènement à Jersey.

Les membres du comité directeur prennent acte.

## 7- Démission de Tracy Rodriguez au comité directeur de France Cricket

Le comité directeur accepte la demande de madame Tracy Rodriguez.

Départ Maelle Cargouët à 17h30, le quorum passe à 6/12

#### **8- Assemblée générale de France Cricket 2023**

- **Election des postes à pourvoir à l'AG du 19 mars 2023**

Les postes à pourvoir sont au total de 6, 1 poste collège médecin, 5 postes au collège général.

Les membres du comité directeur prennent acte

#### **9- Questions diverses**

- **City Cricket Academy & Performance Squad Camp 2023**

Les membres du comité directeur prennent acte et valident la démarche de convention entre city cricket académie, rhino sport concernant nos performance Squad.

- **Projet « Cages » club LFP Morangis**

La directrice générale souhaite clarifier la demande faite par le club LFP Morangis pour le projet des « Cages »

Elle explique que la demande initiale faisait référence à une demande de subvention d'une somme de 30 000€. Le projet devait être soutenu par la mairie de Morangis, malheureusement la mairie de Morangis n'a pas donné les garanties souhaitées par France cricket c'est la raison pour laquelle elle a répondu au club de la non-faisabilité du projet par France cricket.

Le président de LFP Morangis souhaite dans ce contexte demander un prêt.

Le président de France Cricket, indique que le club peut bénéficier d'un prêt du quart de la somme totale du projet, soit 7500 €. Le comité directeur donne son accord de principe sous réserve que le club obtienne d'autres financements pour financer son projet. Une convention sera signée entre France Cricket et le club qui va définir les modalités de remboursement du prêt octroyé.

Les membres du comité directeur prennent acte et valident la démarche.

- **Conventions 2023 France Cricket-ACCSO**

Deux conventions sont proposées par ACCSO pour la gestion des compétitions 2023/2024 dans le Sud-Ouest, ainsi que l'autorisation des matchs des clubs affiliés et non-affiliés (français ou étrangers)

Les membres du comité directeur prennent acte et valident les 2 conventions

- **Annulation amendes jeunes & féminines période Covid & saison 2022 (19U, 16U MAS et 16U FEM)**

Les amendes jeunes, féminines pour les périodes covid et saison 2022 sont annulées.

Les membres du comité directeur prennent acte et valident

La séance est levée à 18h10. Publié par le secrétaire général adjoint